



CONVENTION FINANCIERE

2026-2027

Après avoir pris connaissance de la convention financière figurant sur le site de l'établissement, merci de compléter et signer la fiche suivante, puis de joindre le chèque d'acompte au dossier d'inscription

ENFANT : NOM Prénom
Classe à la rentrée 2026-2027
Régime ☐ demi-pensionnaire ☐ externe
☐ étude du soir ☐ garderie (uniquement pour le primaire)
Car ☐ aller-retour ☐ uniquement le matin ☐ uniquement le soir
Merci de préciser l'arrêt (voir circulaire)

FAMILLE : à remplir même si aucun changement

Nom et prénom du **responsable 1**
Adresse complète
Profession
Tel prof/portable Tel domicile
Adresse mail Transmission à l'APEL ☐ oui ☐ non
Situation matrimoniale

Nom et prénom du **responsable 2**
Adresse si différente du responsable 1
Profession
Tel prof/portable Tel domicile
Adresse mail Transmission à l'APEL ☐ oui ☐ non
Situation matrimoniale

Cotisation APEL : (Merci de cocher une seule case)

- ☐ Cotisation annuelle à l'APEL de 25 €
☐ Cotisation annuelle de 4,60 € si votre aîné est scolarisé dans un établissement de l'enseignement catholique **d'Eure-et-Loir**.

Merci d'indiquer le nom de son établissement :

☐ Ne souhaite pas adhérer à l'APEL.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'association via l'adresse mail : apel.janville.notredame@gmail.com

Assurance scolaire : *(Merci de cocher une seule case)*

- ☐ Je souhaite souscrire à l'assurance de l'établissement, à savoir la Mutuelle Saint Christophe.
- ☐ Je choisis une autre assurance scolaire et je fournirais une attestation avant le 10 septembre 2026.

Conditions de paiement :

- Nous choisissons : ☐ le prélèvement bancaire automatique mensuel
- ☐ le règlement mensuel

Nous acceptons la convention financière de l'Etablissement Notre Dame de Janville en Beauce pour l'année scolaire 2026-2027.

Fait le

Signature responsable 1

Signature responsable 2